

ALPES MARITIMES  
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N°27/2024

**OBJET** : EDUCATION : Participation financière de la commune au projet de l'Education nationale dénommé NEFLE

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 du mois d'avril à 18h30.  
Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de **Monsieur Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024

**PRESENTS** : Robert NARDELLI Maire/Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Philippe MINEUR / Alexandra GHIGI-RUSSO / Catherine DINI/ Jean QUENCEZ adjoints, Christine DECORDIER / Sabrina DIVRY/ Kathy NICOLAS/ conseillères municipales déléguées, / Bouabdallah LAFTAS/Thierry VISSIAN /Vanessa BEAUJEAUD/Jean-Pierre MONTCOUQUIOL/Françoise DAMILANO /Romain BIANCHI /Sandrine GUGLIELMINO /Stephen VIALE/Clorinde MARCONI conseillers municipaux

**ABSENTS REPRESENTES** : Serge DIGANI par Sabrina DIVRY/ Xavier JARJANETTE par Jean QUENCEZ/Nathalie DIGANI par Catherine DINI

**ABSENTS** : Sophie ESPOSITO /Jean-Christophe CENAZANDOTTI/Gracienne DODAIN/ Michaël TRUCCHI/ Maeva THOMMERET/Philippe JANIN

**Secrétaire de séance** : Kathy NICOLAS

\*\*\*\*\*

VU le code général des collectivités territoriales

Vu le projet NEFLE initié par l'Education Nationale

Vu le projet des écoles primaires de la commune

Vu la convention à intervenir entre la commune et les services de l'Education nationale

**Oùï cet exposé, le Conseil municipal décide à l'unanimité :**

- D'approuver le projet de financement communal pour le Projet NEFLE
- D'Autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir et tout document y afférent

\*\*\*\*\*

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 18 Procurations : 3 Votants : 21 Absents : 6

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

Fait à Drap, le 11 avril 2024

Le Maire, Robert NARDELLI

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 15/04/2024

Affichage en mairie le : 16/04/2024

